

Un vrai détricotage de la réforme du collège

La première version de l'arrêté va plus loin que les promesses de campagne de Macron

La réforme du «collège 2016» n'aura pas fait long feu. A peine une année scolaire après sa mise en œuvre, voilà un projet d'arrêté qui pourrait permettre aux établissements de la détricoter. Le texte, que *Le Monde* s'est procuré, sera discuté avec la communauté éducative jeudi 8 juin, en vue d'une application dès la rentrée prochaine. Il peut encore évoluer.

C'était une promesse de campagne: le candidat Emmanuel Macron s'était engagé à «rendre possible le rétablissement des parcours bilangues et européens», remis en cause par la réforme de Najat Valaud-Belkacem, ancienne ministre de l'éducation nationale, et à revenir à un «véritable enseignement du latin et du grec», dont le statut avait évolué. Au lendemain de sa nomination Rue de Grenelle, Jean-Michel Blanquer avait déclaré au *Monde* qu'il avait été «choqué de la suppression» de ces dispositifs qui «marchaient bien». Pour le nouveau ministre, ils sont des moyens de rendre «attractifs» certains établissements, plus que des outils de ségrégation.

Le projet d'arrêté élargit l'éventail des options facultatives que les collèges peuvent proposer aux élèves dans le cadre de leur marge d'autonomie. Dans le champ des possibles, on retrouve la promesse

Les enseignements pratiques interdisciplinaires ne seraient plus obligatoires. Et il n'y aurait plus de thèmes imposés

d'une option latin renforcée: les collèges pourraient l'organiser à raison de trois heures par semaine maximum en 4^e et 3^e – contre deux heures aujourd'hui.

On retrouve également le rétablissement des classes bilangues: apprendre une deuxième langue étrangère dès la 6^e serait possible «dans la limite de deux heures hebdomadaires». Enfin, si le texte n'évoque pas le retour des classes européennes à proprement parler, il autorise l'instauration d'une langue vivante renforcée à partir de la 5^e (deux heures en plus). En matière de langues toujours, une nouveauté: il sera possible de donner une partie des heures de cours dans une discipline (sciences, histoire...) en langue étrangère.

Le projet d'arrêté va plus loin que les promesses de campagne. Il supprime le cadre national fixé

pour les deux nouveaux dispositifs introduits par la réforme: l'accompagnement personnalisé (AP) et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) – des projets croisant plusieurs disciplines.

Les enseignants seraient libres de continuer à proposer les deux et ne proposer que l'un ou l'autre – sur une plage horaire inchangée: trois heures par semaine en 6^e, quatre heures en 5^e, 4^e et 3^e. De même, il n'y aurait plus de thématiques imposées pour les EPI. Aujourd'hui, huit thèmes sont définis, allant des «langues et cultures de l'Antiquité» au «monde économique et professionnel» en passant par la «transition écologique».

«Pratique de stop-and-go»

A l'avenir, il pourrait n'y avoir «plus aucune contrainte de nombres ni de thèmes: on reviendrait aux projets interdisciplinaires en fonction des appétences des professeurs. Certains en feraient, d'autres pas. Certains élèves en auraient, d'autres pas. Le signal envoyé, c'est que l'interdisciplinarité est superflue», déplore Claire Krepper, du SE-UNSA.

Dans le camp des pro-réforme, des inquiétudes se font sentir. «En rétablissant les options, en supprimant le cadre de l'AP et des EPI, on retrouve une pratique de "stop-and-go" que connaît l'école à cha-

que alternance politique, regrette Alexis Torchet, du SGEN-CFDT. Or, on ne cesse de le répéter: le temps éducatif est un temps long!»

«Ce projet induit un détricotage politiquement habile de la réforme, renchérit M^{me} Krepper. On laisse au terrain la responsabilité de déconstruire la réforme, avant même de lui laisser le temps de la digérer. Pour un ministre qui prétend vouloir piloter par les résultats, cela n'est pas très cohérent. Voilà des choix qui semblent relever plus de l'idéologie que du pragmatisme.»

Pas sûr, non plus, que le SNES-FSU, syndicat majoritaire, qui avait été le fer de lance de la contestation contre la réforme, donne un blanc-seing à ces inflexions.

Beaucoup d'enseignants déploieraient que les projets interdisciplinaires leur soient imposés d'en haut. «Sur ce point, nous avons le sentiment d'avoir été entendus. Les équipes vont pouvoir à nouveau être à l'initiative en matière de thèmes et de cadre horaire des EPI, souligne Valérie Sipahimalani, secrétaire générale adjointe du SNES-FSU. Mais le prix à payer, c'est l'autonomie, c'est-à-dire davantage de décisions à arbitrer dans chaque collège. Le risque est grand de mettre les collèges en concurrence et, au final, d'avoir un enseignement à plusieurs vitesses.» ■

AURÉLIE COLLAS